

Gestion d'un monument historique cité: l'exemple de la maison Mary-Dorothy-Molson



José Froment, 12 juin 2009

À la base de la présentation:

1. Le processus de citation est bien documenté mais est **souvent centré sur le bâtiment** et moins sur le terrain et le contexte plus large
2. Or, **le terrain participe aux qualités patrimoniales** du lieu
3. Les monuments historiques cités sont parfois situés dans des **territoires très valorisés**
4. La citation récente de la maison Mary-Dorothy-Molson est utilisée pour **explorer** différents éléments relatifs à la **reconnaissance** et la **gestion** des monuments et territoires reconnus à Montréal.

Les objectifs sont de:

- Examiner dans quelle mesure le processus de citation apporte les informations nécessaires à la gestion du monument cité à moyen et long terme
- Examiner la possibilité d'intégration des valeurs d'un territoire et d'un monument ou d'un site reconnu.

Plan de la présentation

1. Mise en contexte

Quelques principes pour la conservation du patrimoine montréalais
La maison Mary-Dorothy-Molson (manoir MacDougall) et le bois
de Saraguay: une histoire commune
Le bois de Saraguay dans le réseau des grands parcs

2. Faits saillants du processus de reconnaissance et de mise en valeur

Le processus de citation de la maison Mary-Dorothy-Molson
Faits saillants de la consultation publique

3. Orientations de gestion

4. Vers un plan d'ensemble pour la gestion et la mise en valeur du parc-nature





Mise en contexte

Quelques principes pour la conservation du patrimoine montréalais*

- L'objectif de la conservation du patrimoine est de **maintenir l'intérêt patrimonial** d'un lieu.
- 2. La Politique du patrimoine stipule que la Ville de Montréal doit prendre les moyens nécessaires pour devenir une **gestionnaire exemplaire** en matière de patrimoine.
- 3. Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine préconise que la Ville accompagne ses partenaires **dès la genèse des projets** pour des **actions plus efficaces** et l'**atteinte optimale des objectifs** de chacun.

*Source: Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, mai 2009. *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, version préliminaire.*

Mise en contexte

Quelques principes pour la conservation du patrimoine montréalais

4. C'est dans cet esprit que le **processus d'analyse** de l'intérêt patrimonial d'un lieu a été élaboré.
5. L'intérêt patrimonial doit constituer la base sur laquelle s'appuient les décisions subséquentes d'attribution de statut au lieu, de **développement d'orientations générales** ou de **plans stratégiques** favorisant la conservation de son intérêt.

À retenir: le développement d'orientations et l'élaboration de plans stratégiques **favorisent la conservation** de l'intérêt patrimonial.

La maison Mary-Dorothy-Molson et le bois de Saraguay: une histoire commune

Un pôle d'attraction

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le territoire attire une population aisée à la recherche de lieux de villégiature: conjugaison de la présence du *beau bois*, de vastes terres agricoles et de l'eau.

La sauvegarde du bois et de la maison sont liées

Plusieurs facteurs, dont la présence de ces propriétés, contribuent à **sauver le *Beau bois***. La présence du bois de Saraguay contribue par la suite à sauvegarder les deux propriétés et la maison.

Un témoin unique

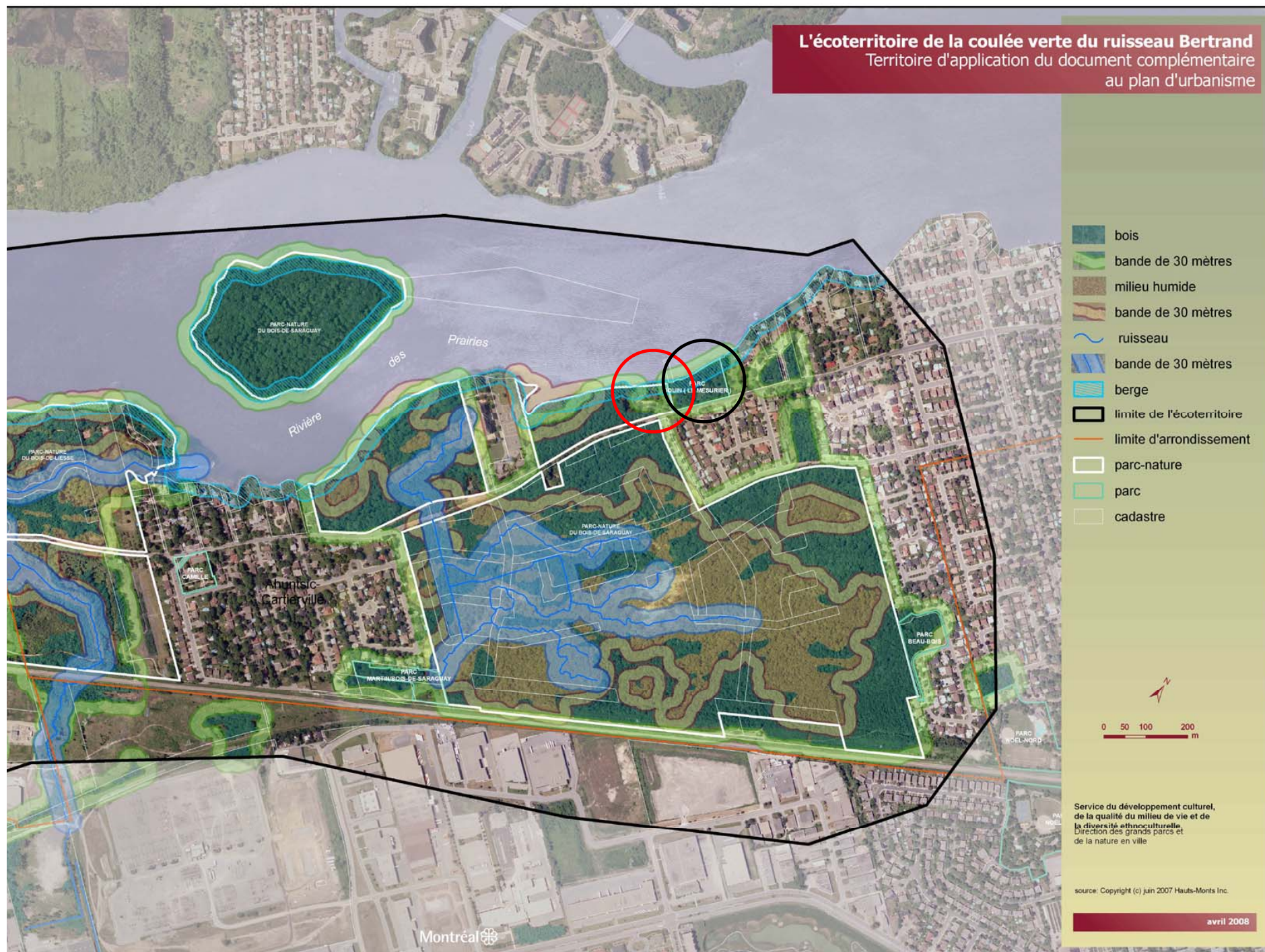
La résidence Mary-Dorothy-Molson constitue un **rare témoin** d'une époque, de la villégiature montréalaise et de l'art des jardins au Québec.

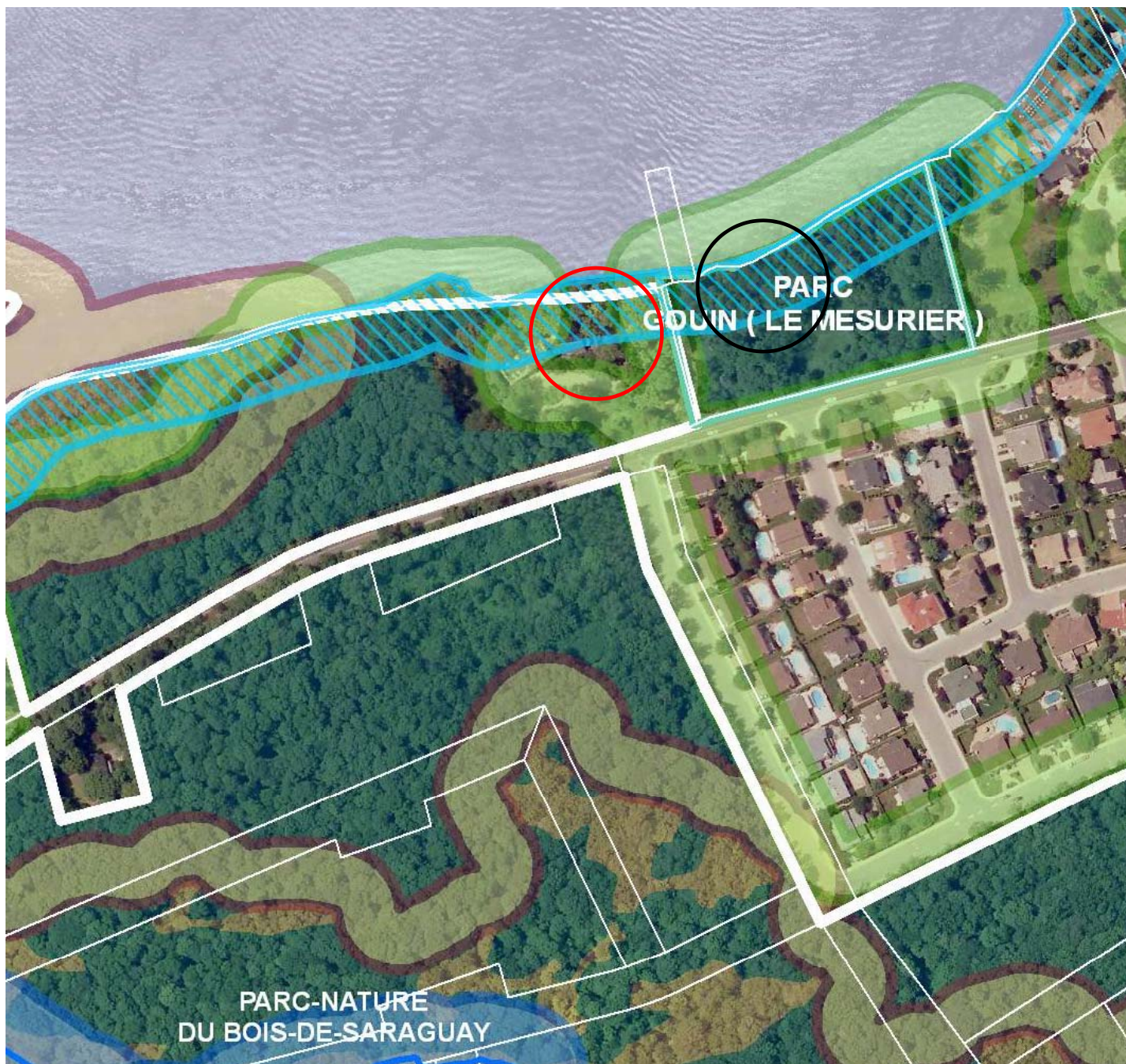
Excellent état de conservation de l'ensemble

Les jardins historiques pourraient être restaurés.

Le parc Gouin-Le Mesurier n'a pas été transformé mais entretenu par l'arrondissement.

L'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand Territoire d'application du document complémentaire au plan d'urbanisme





-  bois
-  bande de 30 mètres
-  milieu humide
-  bande de 30 mètres
-  ruisseau
-  bande de 30 mètres
-  berge
-  limite de l'écoterritoire
-  limite d'arrondissement
-  parc-nature
-  parc
-  cadastre



Les propriétés ne font pas partie de l'arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay

La maison Mary-Dorothy-Molson et le bois de Saraguay: une histoire commune

Quelques jalons historiques

- 1903: Construction de la résidence secondaire des Reford-MacDougall
- 1930-31: Construction de la maison Molson-MacDougall, agrandie en 1936
- 1973: Démolition de la maison Reford-MacDougall
- 1974: Vente des deux propriétés à un promoteur immobilier
- 1977: Achat de la propriété Reford-MacDougall par la Ville (devient le parc local Gouin-Le Mesurier)
- 1981: Constitution de ***l'arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay*** par décret ministériel, en réaction à un projet de développement domiciliaire. La Communauté urbaine de Montréal achète le bois (incluant les deux propriétés) et crée le **Parc régional du Bois-de-Saraguay**
- Contestations** des citoyens face à différents projets pour le manoir
- 2009 Adoption d'un règlement de **citation** pour la propriété Molson-MacDougall.



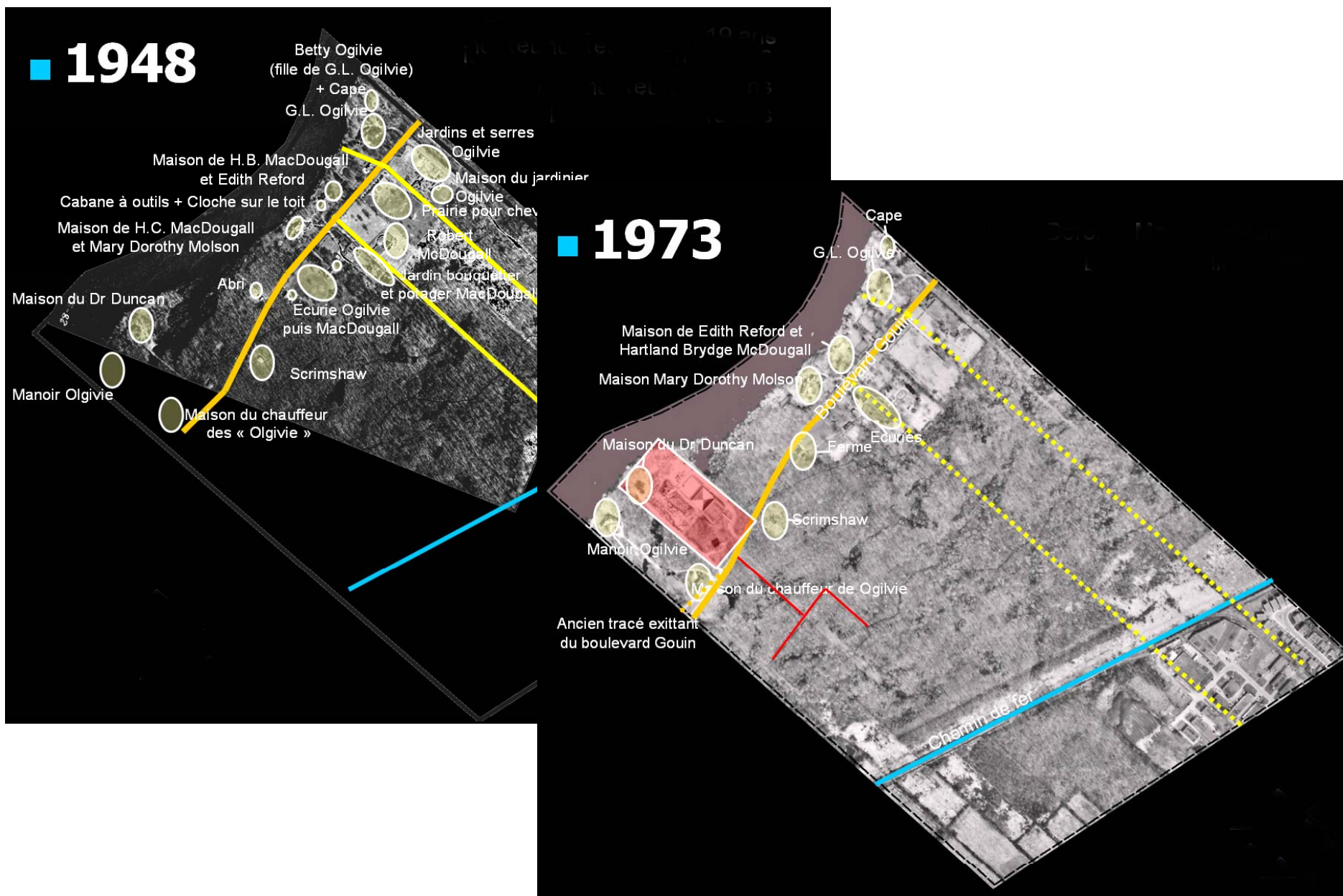
Source: Denise Caron, BPTE, 2007.





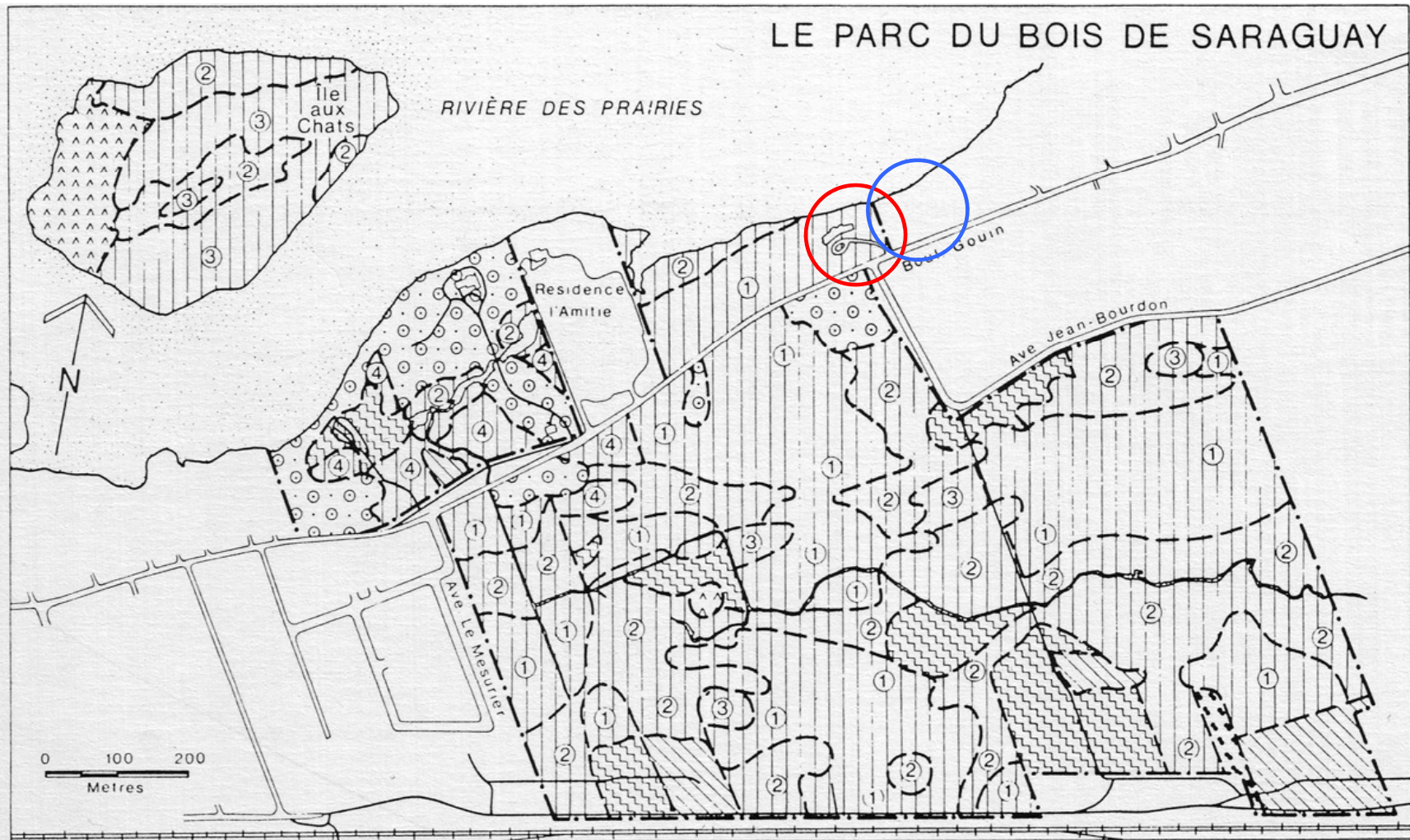
Good Wood dans les années 50.
Source: Hartland Molson MacDougall

José Froment, 1999



Source: François Loiselet, Paul-André Cloutier, DGPNV, 2009.

LE PARC DU BOIS DE SARAGUAY



- [1] ÉRABLIÈRE À CARYERS CORDIFORMES
- [2] " ARGENTÉE
- [3] " À HÊTRES
- [4] " À CHÊNES ROUGES

- ○ ○ JARDIN ORNEMENTAL
- /// FRICHE
- ▨ FRÊNAIE ROUGE
- ▤ CHÊNAIE BICOLORE
- AAAAA PRUCHERAIE



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

Le manoir Mary-Dorothy-Molson et le bois de Saraguay: une histoire commune

Le bois de Saraguay, un bois exceptionnel

« Mosaïque de communautés forestières, résultant à la fois des conditions du milieu et des actions de l'homme » (Bouchard, 1991).

- **Le plus vaste milieu humide** sur l'Île de Montréal
- **Qualité exceptionnelle** au plan écologique
- **Diversité** des milieux boisés
- Importance des superficies très susceptibles à la **dégradation**.

Un plan de mise en valeur du parc-nature (Domon et al., 1990) permettrait de:
Optimiser la cohabitation des différentes missions du parc-nature
Assurer la protection des écosystèmes
Mettre à profit les possibilités offertes en matière d'éducation et de pratique d'activités de plein air.

***À Retenir:**

Potentiel remarquable pour la conservation, l'éducation et la récréation.

Le volet éducatif doit prendre en compte la **vulnérabilité** de certains secteurs.

Le bois de Saraguay dans le réseau des grands parcs

Le Bois-de-Saraguay est un des 3 parcs-nature **à aménager**.

En raison de la sensibilité du milieu, il est classé comme **parc de conservation à caractère naturel**.

Mission des parcs-nature

Mettre en valeur et de rendre accessibles le patrimoine naturel et culturel des grands parcs.

Pour ce faire, elle s'appuie sur quatre principales composantes: la **conservation, l'éducation à l'environnement, le loisir de plein air et le partenariat**.

Le bois de Saraguay dans le réseau des grands parcs

Gestion du patrimoine naturel dans les parcs-nature

La Ville a instauré un programme de **gestion des écosystèmes**, comprenant deux volets:

Volet 1 : Planification

1. Inventaires biophysiques
2. Évaluation écologique

Volet 2 : Gestion

3. **Orientations d'aménagement** (maintien et amélioration du patrimoine naturel)
4. Programme de **surveillance**.

*À retenir: la **définition d'orientations** et la **surveillance** font partie du programme de gestion du patrimoine naturel.

Le bois de Saraguay dans le réseau des grands parcs

État des lieux

Le bois est **fréquenté** depuis plusieurs décennies (volets éducatif, scientifique, etc.). La **forêt se dégrade**, surtout depuis les années 1990.

La **nécessité d'un plan** de gestion des écosystèmes s'impose.

Le dossier doit être actualisé:

Une étude sur l'impact de la fréquentation des sentiers est produite en 2008;
L'inventaire de la végétation est en cours (2009-2010).

Ces deux études seront utilisées pour produire un **portrait du milieu naturel**.

Ce portrait servira à l'élaboration d'un **plan de gestion** du milieu naturel (prévu fin 2010) et d'un **plan d'ensemble** qui déterminera les orientations générales pour le parc-nature.

2. Faits saillants du processus de reconnaissance et de mise en valeur

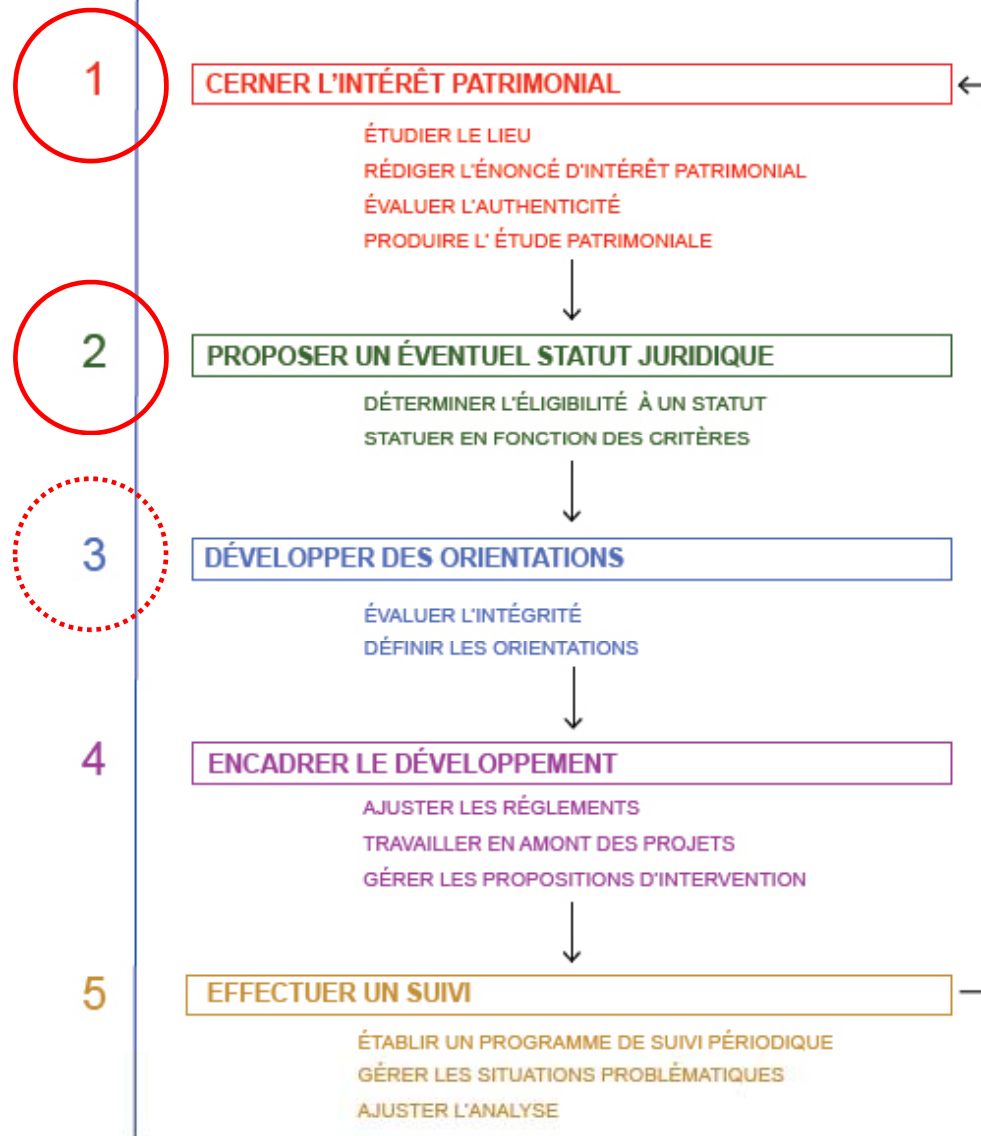
Le processus de citation

Dans le cadre de la Politique du patrimoine, le BPTE a réalisé récemment l'évaluation de bâtiments situés dans les parcs-nature montréalais quant à la pertinence de leur accorder un statut patrimonial.

Le BPTE recommandait que **4 maisons situées dans 3 parcs-nature** soient citées à titre de monuments historiques, dont la maison Mary-Dorothy-Molson.

Les étapes 1, 2 et 3 du processus d'analyse de l'intérêt patrimonial (BPTE) ont été réalisées dans le cadre de cette citation.

Étapes du processus



*Source: Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Mai 2009. *Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu. Version préliminaire.*

2. Faits saillants du processus de reconnaissance et de mise en valeur

Faits saillants de la consultation publique

1. La maison et le bois **forment un tout** qui doit être **révélé et mis en valeur**
2. **Vocation publique**: la maison et le bois appartiennent au public qui les a préservés
3. Importance d'un **volet éducatif** portant sur plusieurs aspects (patrimoine naturel, histoire du village de Saraguay, etc.)
4. Insistance des citoyens pour **poursuivre leur implication** dans le dossier (demande pour un processus de consultation en continu).

2. Faits saillants du processus de reconnaissance et de mise en valeur

La maison Mary-Dorothy-Molson

La citation est une étape au sein d'un processus plus vaste visant à assurer la pérennité d'un monument historique.

Importance de la consultation publique pour connaître certaines informations complémentaires, les valorisations, les aspirations des citoyens.

Le parc-nature

Les orientations sont à définir.

Le lien maison/parc-nature doit être maintenu.

Globalement

Les trois éléments ont été tenus à l'écart du développement (maison peu utilisée, parc non utilisé et parc-nature à aménager).

La citation et la réflexion sur le parc-nature apportent des **informations clés** pour la gestion.

Les orientations pour l'ensemble seront prises **avec** les citoyens.

2. Faits saillants du processus de reconnaissance et de mise en valeur

Plusieurs valeurs dégagées pour le monument historique cité et le parc nature sont **complémentaires**:

Valeur patrimoniale très élevée

De la propriété et de son site (bâtiment et paysage de grande qualité, potentiel pour la mise en valeur de jardins historiques, parcours riverain)

Du parc local (paysage de grande qualité, potentiel pour la mise en valeur de jardins historiques, parcours riverain)

Du parc-nature (patrimoine naturel exceptionnel)

Valeur publique très élevée de l'ensemble (valorisation marquée de la part des résidants, élément d'un réseau de grands parcs)

Valeur éducative très élevée de l'ensemble (témoignage de la villégiature montréalaise et de l'histoire de Saraguay, visites éducatives organisées depuis plusieurs années, recherches scientifiques, etc.)

3. Orientations de gestion

Pour le monument historique cité:

(au sein du processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu)

Conservation: Définir les orientations qui constitueront la base d'un éventuel plan de conservation pour le lieu

Mise en valeur: Déterminer les orientations de mise en valeur souhaitables

Commémoration:
Formuler des recommandations pour la commémoration des valeurs du lieu.

Pour le parc Gouin-Le Mesurier (rien de prévu)

Pour le parc-nature:

(selon les orientations définies pour les parcs-nature de conservation)

Conservation: Maintenir ou améliorer la qualité des écosystèmes

Mise en valeur: Élaborer des programmes d'interprétation

Accessibilité du patrimoine naturel et culturel :

Développer des expériences (éducation à l'environnement, etc.)

4. Vers un plan d'ensemble pour la gestion et la mise en valeur du parc-nature



1. Évaluer

2. Reconnaître

3. Conserver et mettre
en valeur

Gérer pour être
cohérent avec les
orientations

Gérer pour maintenir le
patrimoine vivant

Étapes du processus

1

CERNER L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

ÉTUDIER LE LIEU
RÉDIGER L'ÉNONCÉ D'INTÉRÊT PATRIMONIAL
ÉVALUER L'AUTHENTICITÉ
PRODUIRE L'ÉTUDE PATRIMONIALE

2

PROPOSER UN ÉVENTUEL STATUT JURIDIQUE

DÉTERMINER L'ÉLIGIBILITÉ À UN STATUT
STATUER EN FONCTION DES CRITÈRES

3

DÉVELOPPER DES ORIENTATIONS

ÉVALUER L'INTÉGRITÉ
DÉFINIR LES ORIENTATIONS

4

ENCADRER LE DÉVELOPPEMENT

AJUSTER LES RÉGLEMENTS
TRAVAILLER EN AMONT DES PROJETS
GÉRER LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

5

EFFECTUER UN SUIVI

ÉTABLIR UN PROGRAMME DE SUIVI PÉRIODIQUE
GÉRER LES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES
AJUSTER L'ANALYSE

4. Vers un plan d'ensemble pour la gestion et la mise en valeur du parc-nature

Par rapport aux objectifs qui étaient de:

- Évaluer dans quelle mesure le processus de citation apporte les informations nécessaires à la gestion du monument cité à moyen et long terme
- Examiner la possibilité d'intégration des valeurs d'un territoire et d'un monument ou d'un site reconnu.

1. Le processus de citation apporte certaines des informations nécessaires à la gestion:

Valeurs patrimoniales prédominantes, valorisations des citoyens, etc.

2. Le règlement de citation comporte des orientations qui pourraient être utilisées dans un plan stratégique de conservation et de mise en valeur

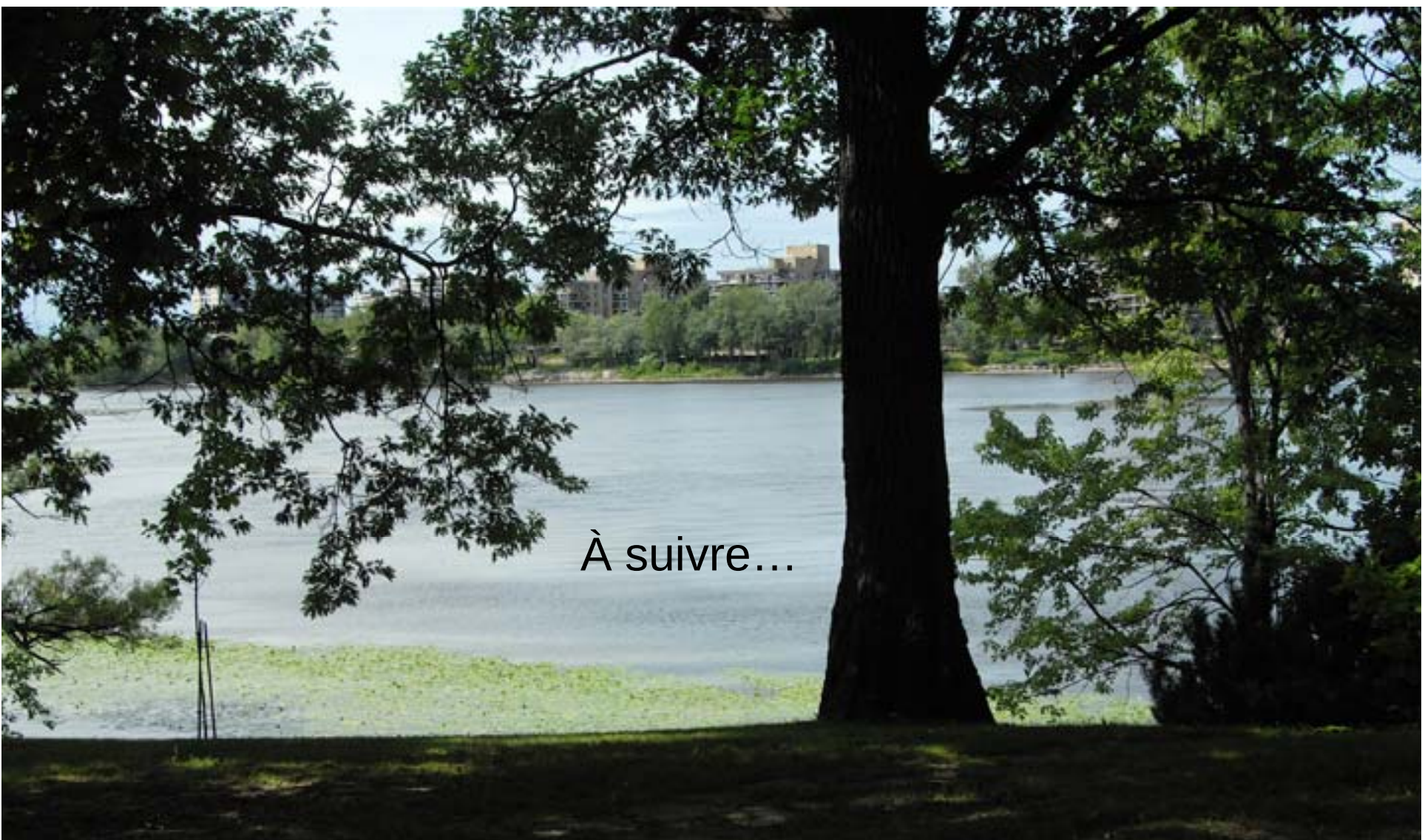
Maintien de l'intégrité, de la lisibilité et de la prédominance du bâtiment original, des éléments historiques essentiels, etc.

3. La mise en place d'outils de gestion devraient permettre de préciser les conditions de conservation et de mise en valeur.

4. Vers un plan d'ensemble pour la gestion et la mise en valeur du parc-nature

Plusieurs **opportunités** sont à saisir

1. Le monument historique cité et le parc-nature sont à une étape charnière de leur histoire et de leur développement et le parc local est dans l'attente d'une vocation
2. La Ville est propriétaire des trois sites
3. L'intégration de plusieurs valeurs présentes sur ces trois sites semble réalisable
Cet ensemble permettrait donc de **mettre en œuvre deux cadres de gestion** et d'explorer leurs relations au sein d'un **plan d'ensemble**
4. Cette expérimentation pourrait servir d'exemple pour d'autres territoires montréalais.



À suivre...